

Trois suites possibles après la formation :

- Le stagiaire entre en contrat avec votre structure pour une durée de 12 mois minimum (à temps plein ou partiel)
- Le stagiaire intègre une formation CPJEPS Animateur d'Activités et de Vie Quotidienne* en contrat d'apprentissage avec votre structure pendant 12 mois**
- Le stagiaire intègre une formation BPJEPS Loisirs Tous Publics* en contrat d'apprentissage avec votre structure pendant 12 mois**



*ADEQUATIONS propose le CPJEPS AAVQ et le BPJEPS LTP en partenariat avec Prépa-Sports Aix-en-Provence

**éligibilité du stagiaire au BPJEPS grâce aux 200h de stage en structure

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Module 1 : Animation (100h)

Découverte et mise en pratique :
Activités sportives - manuelles - artistiques et culturelles - de découverte - de convivialité

Module 2 : Méthodologie, écrits et postures professionnels (50h)

- Maîtrise des outils informatiques - Méthodologie de dossier
- Gestion de conflits - Gestion de groupes Relations équipes, familles

Module 3 : Option (50h)

- Direction - ou
- Surveillant de baignade - ou
- Création-communication numérique - ou
- Médiation Artistique et culturelle -

Module 5: Stage en structure (200h)

Màj : 10/11/2022

@déquationS

Prépa Animation

formation accessible par POEI pour intégration CPJEPS ou BPJEPS



Durée : 400h

Public : Être demandeur d'emploi



Pré-requis : Appétence pour le relationnel



En alternance :

**200h de formation en présentiel
200h de stage en structure**



Capacité : A partir de 8 stagiaires

Qualiopi 
processus certifié

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

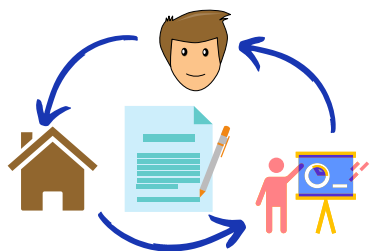
La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

La POEI, former avant l'embauche*

1 Vous devez déposer une offre d'emploi à Pôle emploi ou auprès de votre OPCO, en indiquant votre partenariat avec l'ADEQUATIONS pour l'élaboration et la réalisation du plan de formation.



2 Vous identifiez le ou les candidats pouvant occuper l'emploi que vous proposez après une formation et ainsi signer une convention entre la structure, l'organisme de formation, le stagiaire et Pôle emploi ou l'OPCO.



3 Il vous reste à désigner un tuteur référent (que nous accompagneront pendant la formation) et à signer le contrat de travail envisagé.



*Pôle emploi vous permet le financement de la formation de vos futurs employés spécialisés.

La Prépa Animation c'est quoi?

Elle a pour objectif de former et préparer au métier de la direction et de l'animation socio-culturelle.

Le stagiaire développe sa créativité et son imaginaire pour animer des activités tout au long de la journée. Il apprend à encadrer les moments de jeux comme ceux de la vie quotidienne avec bienveillance.



Grâce à son sens de l'écoute et de la communication, il apprend à organiser des projets d'animations répondant aux besoins et aux désirs des enfants. Il participe au fonctionnement de la structure en créant de bonnes relations avec les équipes et les familles.

ADEQUATIONS

440 avenue Marcel Paul - Bât G - 13400 Aubagne

Tél : 0765891553 - 0650861135

Email : adequations13@gmail.com

formation@adequations.fr

Site : www.adequations.fr

Siret : 841 908 536 00011 APE : 855

Qui sommes-nous ?

ADEQUATIONS est un organisme de formation spécialisé dans les métiers du social.

Rassemblant des professionnels issus de l'éducation populaire, de l'animation, de l'éducation spécialisée et du numérique, notre équipe propose un large éventail d'outils pédagogiques basé sur des méthodes actives pour rendre le stagiaire acteur de son apprentissage.

Nous renouvelons nos formations pour s'adapter aux besoins des structures sur le terrain et favoriser l'insertion sociale et professionnelle.

Retrouvez toutes nos formations sur <https://www.adequations.fr>

